

**Egis désigné par EDF
pour renforcer le niveau de sûreté du parc nucléaire français**

Conformément aux prescriptions de l’Autorité de Sûreté Nucléaire* (ASN) faisant suite aux événements de Fukushima, EDF s’est engagé à réaliser les travaux nécessaires pour accroître le niveau de sûreté de ses installations nucléaires au-delà des référentiels en vigueur.

En octobre 2012, l’opérateur a confié à un groupement d’ingénieries mené par Egis, la conception et le suivi de réalisation de bâtiments d’un genre nouveau : les Centres de Crise Locaux.

Des mesures issues du retour d’expérience de Fukushima

Après l’accident survenu au Japon en mars 2011, l’ASN a analysé le niveau de sûreté de l’ensemble des installations françaises et a conclu qu’aucune centrale ne devait être fermée, mais qu’il fallait en accroître la « robustesse » **. Elle a alors imposé aux exploitants d’importants travaux visant à assurer des marges de sûreté supplémentaires face aux risques de séisme et d’inondation, ou de perte simultanée de la source de refroidissement et des alimentations électriques. Afin de prévenir ces risques - ou le cas échéant d’en limiter la progression - les exploitants doivent garantir un « noyau dur », c’est-à-dire identifier les dispositions matérielles et organisationnelles permettant d’assurer les fonctions essentielles des installations nucléaires même en cas de situation exceptionnelle.

Des expertises réunies pour prendre en compte toutes les dimensions du projet

C’est le groupement d’entreprises composé d’Egis, d’enia architectes et de DCNS (leader européen du naval de défense et concepteur des sous-marins nucléaires français) qui a remporté le marché de conception des Centres de Crise Locaux, bâtiments destinés à accueillir sur les sites de centrales nucléaires tous les intervenants en cas de situation extrême.

« C'est l'une des premières fois qu'EDF confie l'ensemble d'une mission de maîtrise d'œuvre à un groupement d'ingénieries, depuis la conception préliminaire du bâtiment et de ses équipements jusqu'au suivi de réalisation du premier de série », indique Frédéric Launeau, directeur du projet à Egis Industries.

La première centrale devant être équipée est celle de Flamanville, dans la Manche. Son Centre de Crise Local devra être réceptionné avant la mise en service de l'EPR. À l'horizon 2020, ce sont toutes les centrales nucléaires françaises d'EDF qui disposeront d'un bâtiment de ce type.

Des locaux de crise robustes, capables de faire face aux situations extrêmes

« Les Centres de Crise Locaux sont des bâtiments destinés à accueillir, pendant plusieurs jours si nécessaire, des équipes complètes d'intervenants, d'exploitants et d'experts, réunis en cellules de crise, qui travailleront en lien étroit avec la direction nationale d'EDF, les pouvoirs publics et l'ASN », précise Dominique Lépinoy, directeur du projet à EDF.

« Ces bâtiments en béton armé ont trois spécificités : ils sont résistants aux aléas assignés au « noyau dur », ils sont isolables de l'atmosphère extérieure et au besoin autonomes, tout en assurant une capacité optimale d'intervention de proximité, souligne Nathalie Le Failler, directrice commerciale adjointe à Egis Industries.

« Un travail important est mené dans la prise en compte de l'ergonomie, des circulations, de l'optimisation des flux des équipes d'intervention, et des flux d'information en situation de crise », ajoute Brice Piechaczyk, architecte associé de l'agence Enia Architectes.

*Créée par la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006, l'ASN a pour mission d'assurer, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés à l'utilisation du nucléaire.

**Rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2011, présenté par l'ASN le 28 juin 2012.

A propos d'Egis

Egis – filiale à 75% de la Caisse des Dépôts et à 25% d'Iosis Partenaires (actionnariat des cadres partenaires et des salariés) – est un groupe de conseil et d'ingénierie dans les domaines des transports, de la ville, du bâtiment, de l'industrie, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie. Dans les domaines routiers et aéroportuaires, l'offre du groupe s'élargit au montage de projets, au clé en main d'équipements et à l'exploitation.

Avec 12 000 collaborateurs, dont 7 400 dans l'ingénierie, et 900 M€ de chiffre d'affaires en 2012, le groupe est présent dans plus de 100 pays et dispose d'une cinquantaine d'implantations en France.

Plus d'informations : www.egis.fr

Contact presse :

Isabelle Bourguet

Directrice de la Communication d'Egis

Tél. : 06 17 10 29 70

isabelle.bourguet@egis.fr